


Avril 2012

| | | | | | | |
|---|--|--------------------|---|---|---|--|
|  | منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة | 联合国 粮食及 农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций | Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura |
|---|--|--------------------|---|---|---|--|

VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Bakou (Azerbaïdjan), 19-20 avril 2012

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. QUESTIONS LIMINAIRES

1. **Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur:**
pour décision
2. **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier:**
pour décision (ERC/12/1 Rev. 2 et ERC/12/INF/2 Rev. 2)
3. **Déclaration du Directeur général (ERC/12/INF/4)**
4. **Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO (ERC/12/INF/16)**
5. **Déclaration du Président de la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (ERC/12/INF/5)**

Le Président de la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe fera une déclaration dans laquelle il indiquera les conclusions des débats de la trente-septième session de la Conférence de la FAO (Rome, 25 juin – 2 juillet 2011) et de la cent quarante et unième session du Conseil de la FAO (11-15 avril 2011) sur les questions qui intéressent la région Europe. Il fera aussi le point sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI) pour le renouveau de la FAO.

6. **Résultats de la trente-septième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et informations actualisées sur la réforme du CSA (ERC/12/INF/12 Rev.1; ERC/12/INF/13; ERC/12/INF/14 et CFS:2011/7)**

Le Président du CSA fera le point sur les initiatives mondiales et régionales et les liens avec le CSA, ainsi que sur plusieurs tables rondes sur les politiques, et abordera également la coordination et le soutien mondiaux des processus nationaux tels que la cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau des pays. Dans le cadre de ce point, le Président du CSA rendra aussi compte des résultats des consultations multipartites organisées lors de la Conférence régionale, qui auront eu lieu au cours de la matinée du mardi 17 avril à Bakou. Cela permettra aux parties prenantes régionales de s'engager dans deux initiatives essentielles: le processus de cartographie des activités en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et l'élaboration du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.fao.org

II. QUESTIONS LIÉES AUX POLITIQUES RÉGIONALES ET MONDIALES ET AUX DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

7. (Table ronde ministérielle) Politiques de sécurité alimentaire dans la région: enjeux et prévisions – perspectives de l'alimentation à l'horizon 2050: pour examen et décision (ERC/12/2)

La région Europe a dû faire face à plusieurs chocs importants ces dernières années: flambée des prix du pétrole et des produits agricoles, sécheresses dramatiques, menaces liées à la sécurité alimentaire ayant eu pour conséquence une contraction des échanges, sans oublier la récession économique mondiale la plus grave depuis les années 1930. Les pauvres en ont été les premières victimes, surtout dans les pays en développement. Le secteur agricole a cependant fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation, en particulier dans les pays de l'OCDE, à savoir que l'offre a augmenté fortement suite à la hausse des prix et à la croissance continue, quoiqu'affaiblie, de la demande. On a assisté au début de l'année 2010 à un certain retour à la normale, mais les cours de nombreux produits ont recommencé à grimper à partir du milieu de l'année et ont poursuivi leur hausse en 2011. De nombreux gouvernements craignent que de nouveaux chocs importants soient possibles sur des facteurs clés comme le prix de l'énergie, la dégradation de l'environnement, le manque de ressources, les taux de change ou encore les performances macroéconomiques des principaux pays et des principales régions. Ils s'inquiètent aussi des conséquences que de tels chocs pourraient avoir à long terme sur la sécurité alimentaire et sur les marchés des produits de base, déjà instables.

Ces derniers temps, on a beaucoup débattu des politiques à mettre en œuvre pour trouver une solution face à l'envolée des cours et à leur instabilité aux niveaux mondial, régional et national sur le court terme. Un grand nombre de ces politiques ont été analysées dans le *Guide pour l'action à l'intention des pays confrontés à la flambée des prix des denrées alimentaires* (FAO, 2011). Certes, renforcer les filets de sécurité peut, par exemple, permettre de protéger les pauvres de l'insécurité alimentaire à court terme, mais de nombreuses autres politiques qui ont été mises en œuvre dans la région ont eu pour effet d'aggraver l'instabilité sur les marchés, si bien que les gens ont eu plus de mal à acheter des aliments nutritifs en quantités suffisantes. Les interdictions de vente, les quotas d'exportation et les droits de douane en sont quelques exemples.

L'augmentation des cours des produits agricoles depuis 2005 est principalement due à des tensions accrues entre l'offre et la demande sur le marché international, au bas niveau des stocks et à des changements brutaux dans l'offre sur le court terme. Du fait de ces tensions, la plupart des spécialistes prévoient une hausse des prix des produits agricoles à moyen terme. À plus long terme, cette hausse incitera à produire davantage, ce qui détendra progressivement la situation sur les marchés mondiaux des produits et devrait faire baisser les prix. Compte tenu de ce que l'on a pu observer, il y a place dans la région pour une forte augmentation de l'offre en réponse à l'augmentation des prix. Il est toutefois important d'examiner les incidences sur l'environnement, sur les ressources (ressources disponibles et éventuelles pénuries), sur la situation socio-économique dans les zones rurales et dans les zones urbaines, ainsi que sur la sécurité sanitaire des aliments et sur la sécurité alimentaire. On contribuera ainsi à la durabilité de la production dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.

La sécurité alimentaire des pauvres dans l'avenir proche, compromise par l'augmentation des prix et leur instabilité, est devenue une préoccupation. L'augmentation des prix des produits de base exige aussi que l'on fasse des projections plus sûres qui permettent d'évaluer ce qui se produira dans les décennies à venir pour ce qui est d'une production agricole et alimentaire durable. Sachant cela, le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale réalisera une étude qui contiendra des projections sur les superficies cultivées, les rendements, la production, les prix et les échanges nets pour les principaux produits agricoles (cultures et animaux d'élevage) dans la région Europe jusqu'en 2050. L'étude présentera, à l'aide du modèle FAO/OCDE auquel on ajoutera des spécifications régionales, des estimations à long terme (plusieurs décennies) sur la consommation alimentaire, la sous-alimentation, l'obésité et les ressources

en terre. Les prévisions seront fournies pour plusieurs groupes de pays et pour plusieurs sous-régions de la région Europe. L'étude servira de base au document d'information qui sera présenté à la Conférence régionale pour l'Europe. On indiquera les résultats à prévoir pour plusieurs jeux d'hypothèses différentes.

Le document de la Conférence sera mis au point avec l'aide des départements techniques de la FAO et d'autres institutions internationales qui s'occupent des questions environnementales et socio-économiques ainsi que des questions de durabilité (Organisation de coopération et de développement économiques, Fonds international de développement agricole, Programme alimentaire mondial et Banque mondiale). On trouvera dans l'étude, en plus des prévisions de base résultant d'hypothèses sur l'évolution la plus probable des fondamentaux de l'agriculture, des recommandations touchant l'agriculture durable, le développement rural, la sécurité alimentaire, les échanges et les politiques d'investissement, les institutions et les mécanismes régionaux, ainsi qu'un énoncé des priorités de travail de la FAO et les dispositifs institutionnels qu'elle mettra en place.

Compte tenu des principales conclusions auxquelles on parviendra, des recommandations spécifiques à court terme et à long terme visant à améliorer la sécurité alimentaire régionale et mondiale, des mesures institutionnelles (notamment en matière de recherche-développement et de transfert de technologies) et autres, et des mesures concrètes seront proposées à la Conférence régionale pour l'Europe pour qu'elle prenne des décisions à leur sujet.

Compte tenu des résultats des travaux du Comité de la sécurité alimentaire mondiale en 2011 et du G20, les recommandations porteront probablement sur les points suivants : augmenter la production agricole et les rendements de façon pérenne au profit des moyens de subsistance ruraux et des consommateurs, améliorer l'information et la transparence du marché agricole et coordonner les actions contre l'instabilité des prix et en faveur de la sécurité alimentaire pour tous, surtout les personnes plus vulnérables.

8. **Résumé des débats des commissions techniques de la région, y compris de la trente-septième session de la Commission européenne d'agriculture (ECA)**

- **Conclusions des débats de la trente-septième session de la Commission européenne d'agriculture: pour examen et décision (ERC/12/LIM/1- ERC/12/LIM/3)**

Le rapporteur de la trente-septième session de la Commission européenne d'agriculture, qui se tiendra les 17 et 18 avril 2012, fera un rapport succinct des délibérations de la session.

- **Résumé des recommandations de la Commission européenne des forêts (CEF) et importance du secteur forestier pour la région: pour information (ERC/12/INF/6 et ERC/12/INF/7 Rev.1)**

Le rapport de la Commission européenne des forêts sera accompagné des principales conclusions du Comité régional des forêts. Il mettra en exergue les questions en rapport avec les politiques et les cadres réglementaires, notamment le rôle futur du secteur forestier dans la région Europe.

- **Résumé des recommandations de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI), de la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase, et importance du secteur de la pêche pour la région: pour information (ERC/12/INF/8 Rev.1)**

Le rapport de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures et d'autres organes régionaux comme la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase sera présenté à la Conférence régionale pour l'Europe. Il mettra en exergue les questions en rapport avec les politiques et les cadres réglementaires, notamment le rôle futur de la pêche et de l'aquaculture dans la région Europe.

III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET AU BUDGET

9. **Exécution du Programme de travail et budget (PTB) 2010-2011, Programme de travail et budget 2012-2013 et domaines d'action prioritaires dans la région pour l'exercice biennal 2014-2015 (compte tenu des débats et des recommandations des commissions techniques régionales): pour décision (ERC/12/LIM/2 et ERC/12/INF/15)**

Lorsqu'elle examinera ce point du jour, la Conférence régionale pour l'Europe tiendra compte des conclusions et recommandations de la trente-septième session de la Commission européenne d'agriculture – celle-ci faisant office de réunion de préparation – ainsi que des débats et recommandations des commissions techniques régionales. La Conférence examinera les mesures qui ont été prises pour donner suite à ses recommandations antérieures et les résultats de l'exécution du Programme de travail et budget dans la région en 2010-2011. Elle formulera des recommandations quant aux éléments prioritaires du PTB à mettre en œuvre pour l'exercice biennal 2012-2013, en tenant compte des résultats régionaux. La Conférence formulera aussi des recommandations sur les éléments prioritaires du PTB dans la région pour l'exercice biennal 2014-2015 compte tenu de la documentation précédant la session, mise au point par le Secrétariat, et des débats avec les pays membres.

10. **État de la décentralisation dans la région et vision: pour examen et décision (ERC/12/3 et ERC/12/INF/9)**

La question de la décentralisation a été examinée en 2010 par la vingt-septième Conférence régionale pour l'Europe qui a demandé au Secrétariat de préparer un document donnant un aperçu de la structure, de la dotation en effectifs et du financement actuels des bureaux décentralisés. Cet aperçu devrait permettre de mieux se rendre compte de la façon de procéder pour optimiser les ressources dont on dispose aux niveaux national, sous-régional et régional. La question de la décentralisation a aussi été l'objet de débat lors de plusieurs réunions en 2011, et le Conseil a demandé que les conférences régionales de 2012 donnent leur avis sur la structure, la dotation en effectifs, le fonctionnement et le financement des bureaux décentralisés. Il est en outre recommandé dans le rapport du CoC-EEI, qui a été approuvé par la Conférence de la FAO, que les conférences régionales examinent en 2012 la couverture des pays de leur région en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'Organisation au niveau national. Ainsi, un document de la Direction sera présenté au titre de ce point, pour examen, aux États Membres. Les recommandations finales de la Conférence régionale seront communiquées au Conseil de la FAO en 2012 au sujet de la structure la plus appropriée et de l'équilibre des compétences dans le réseau des bureaux décentralisés dans la région.

Le rapport « Renouveau de la FAO – Transition vers une approche plus dynamique en 2012 » décrit la nouvelle orientation du renouveau de la FAO et met l'accent sur les avantages qui en découlent, sur l'accélération de la mise en œuvre, en 2012, des actions inscrites dans le PAI et sur la prise en compte du renouveau dans le programme de travail de l'Organisation. Les conférences régionales sont invitées à communiquer leurs observations sur les enjeux particuliers concernant leur région. Ces observations sont essentielles pour mener à bien le processus de renouveau et contribueront à la prise de décisions en bonne connaissance de cause quant à la voie à suivre en matière de gestion.

IV. QUESTIONS DIVERSES

11. **Programme de travail pluriannuel: pour décision (ERC/12/4)**

Les actions 2.70 à 2.7.2 exigent que tous les organes directeurs, y compris les conférences régionales, participent à la mise au point du Programme de travail pluriannuel. Le projet de Programme de travail pluriannuel sera soumis à la Conférence régionale pour acceptation et approbation.

12. **Règlement intérieur de la Conférence régionale pour l'Europe: *pour décision***

La Conférence régionale pour l'Europe est désormais un organe directeur de la FAO (Réforme 2008 de l'Organisation). Le Secrétariat présentera par conséquent un document qui, faisant suite à un processus de consultation des groupes régionaux, fournira des détails sur le règlement intérieur de la Conférence conformément à la réforme de la FAO. Les pays membres examineront le projet de règlement intérieur de la Conférence et prendront des décisions à ce sujet.

13. **Date et lieu de la vingt-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe: *pour décision***

Les pays membres sont invités à faire des suggestions au sujet du lieu et de la date de la vingt-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe.

14. **Autres questions**

Adoption du rapport

Un projet de rapport sera présenté par le Rapporteur. Le projet de rapport et les conclusions et recommandations de la Conférence régionale seront examinés pour approbation.

Clôture de la Conférence régionale